

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-517788

25/150

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	9278	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BENDAOUI MOUNA			
Date de naissance : 13/10/69			
Adresse : HABIBI			
Tél. :	0681460119	Total des frais engagés :	Dhs

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin:			
Date de consultation :	10/10/2019		
Nom et prénom du malade :	BENDAOUI MOUNA		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 13/03/2020
Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/03/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates/des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2010	CS		G	INP : 1010025071 Dr. BELGHITI LAILA Professeur de Gynécologie/Obstétrique Dum Erbie (Magaria) Rue Jbel Ayachi 12, Rabat 1er Arrond - Rabat

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
29/2/2020	Q200	320,00	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

CABINET D'ANAPATH "ESSAADA"

Res. Mamounia A, Sème étage Appt. 31 Angle Av. Hassan II, Rue Bayrouth (ancienne CTM) - Rabat
Tél. : 05 37 70 27 27 - Fax : 05 37 70 59 38 - E-mail : essaada.anapath@gmail.com

20 octobre 2013

Docteur Bouchra LAHBABI Examen Anatomo - Pathologique

- Nature

Fœtus
20/10/2010

- Date

- Nom et Prénom

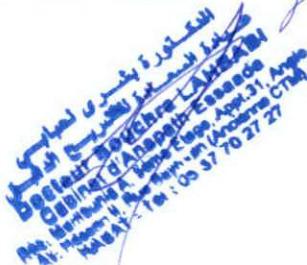
BENDOURO MOUNA

- Age

51 ans

- Renseignements Cliniques

Deficit de la vue



C . A . P . E

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE ESSAADA

FACTURE

REF: FA20000626

RABAT, le 06/03/2020

Date de facturation 06/03/2020
Prescripteur BELGHITI
Patient BENDOURO MOUNA - 1720AA803
Demande 200221573 - 21/02/2020

Liste des examens

c17 FCV Monocouche

A Payer	320.00
Coef-P	290

Arrêtée la présente facture à la somme de : TROIS CENT VINGT DIRHAMS.

Docteur Bouchra LAHBABI
Cabinet d'Anapath Essaada
Rés. Mamounia A, 5ème Etage
Rabat - Tel.: 05 37 70 27 27
INP : 103002986



عيادة السعادة للتشرير الدقيق

CABINET D'ANAPATH ESSAADA

DOCTEUR BOUCHRA LAHBABI
Anatomopathologiste

Rabat, le : 24/02/2020

Patient : BENDOURO MOUNA

PROFESSEUR: BELGHITI

Age : 51 ans

N/ REF : 200221573

Frottis cervico-vaginal

TECHNIQUE MONOCOUCHE :

Qualité du frottis : optimale.

Diagnostic descriptif :

1) Evaluation de la trophicité:

En rapport avec l'âge.

2) Microbiologie :

Fond renfermant de rares polynucléaires sans agent mycélien ou parasitaire identifiable. Flore lactobacillaire de Doderlein peu abondante.

3) Modifications réactionnelles :

Absentes

4) Cellules pavimenteuses :

Essentiellement intermédiaires normales.

5) Cellules glandulaires :

Présence de cellules endocervicales cylindriques normales.

Conclusion :

- *Frottis d'excellente qualité, permettant une interprétation significative :*
- *Frottis préatrophique normal.*
- *Absence de signe de dysplasie ou de néoplasie.*

Dr. Bouchra LAHBABI
Cabinet d'Anapath Essaada
Rés. Mamounia A, 5ème Etage
Rabat - Tél.: 05 37 70 27 27
INP : 03002986